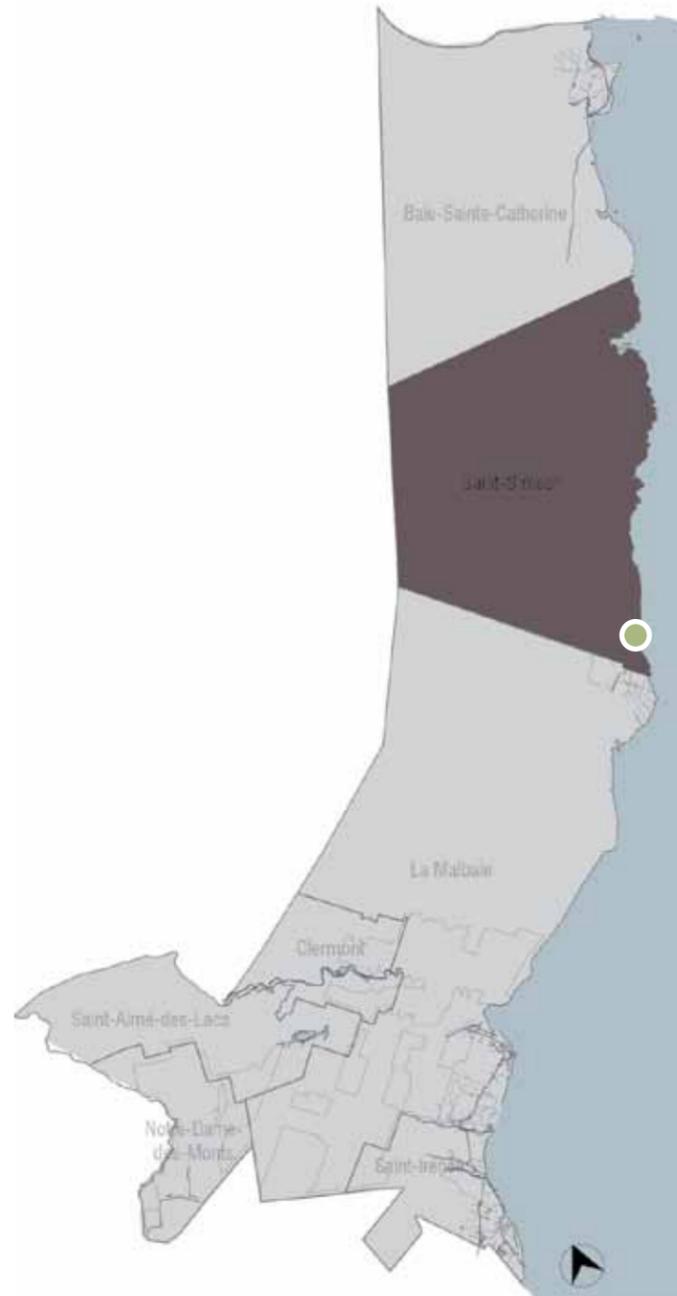


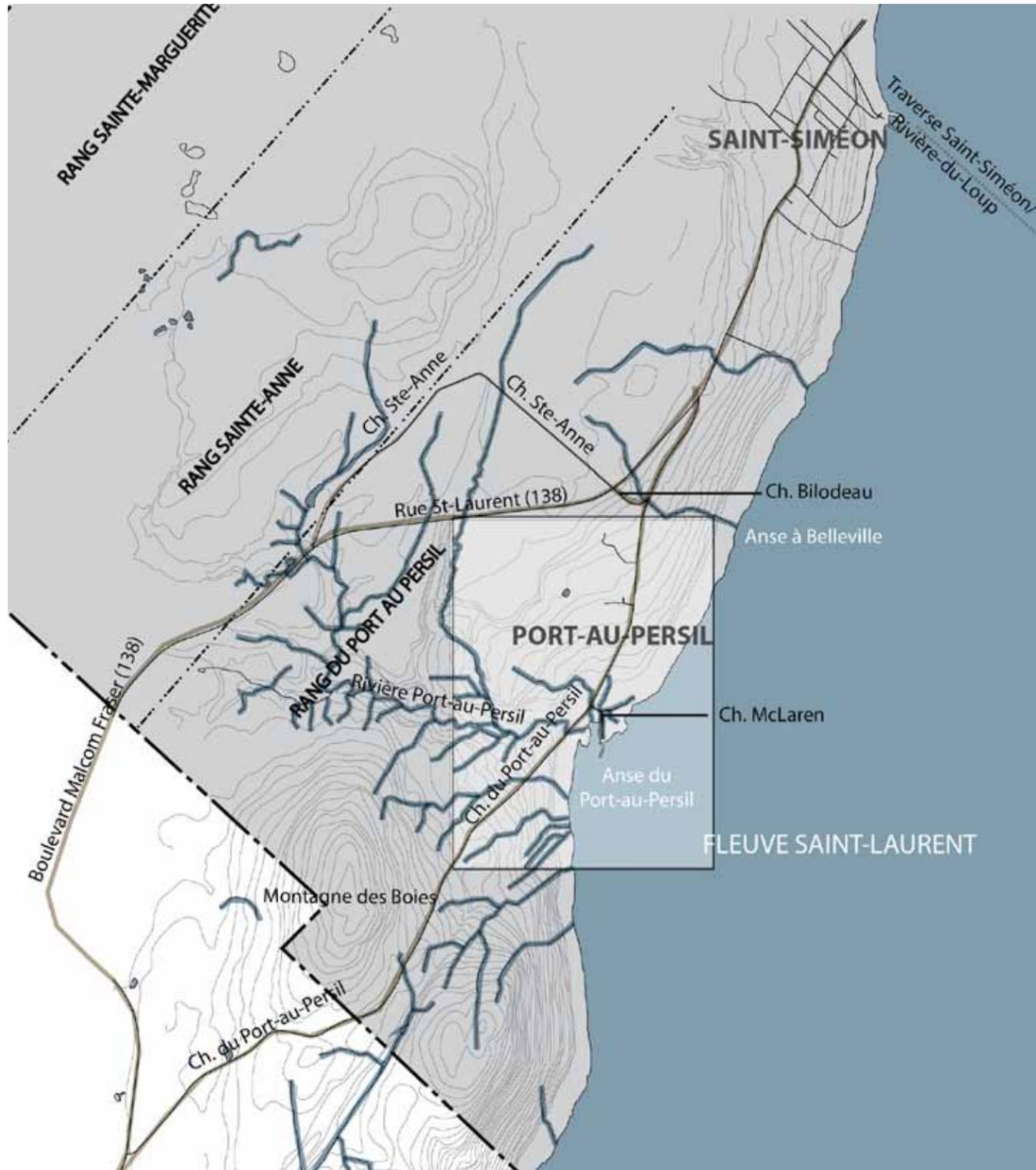
PORT-AU-PERSIL

Saint-Siméon



2.1. Localisation de Port-au-Persil dans la MRC de Charlevoix-Est. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

2.2. Vue aérienne de Port-au-Persil. Source : © Pierre Lahoud, 2013.



2.3. Localisation de Port-au-Persil. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

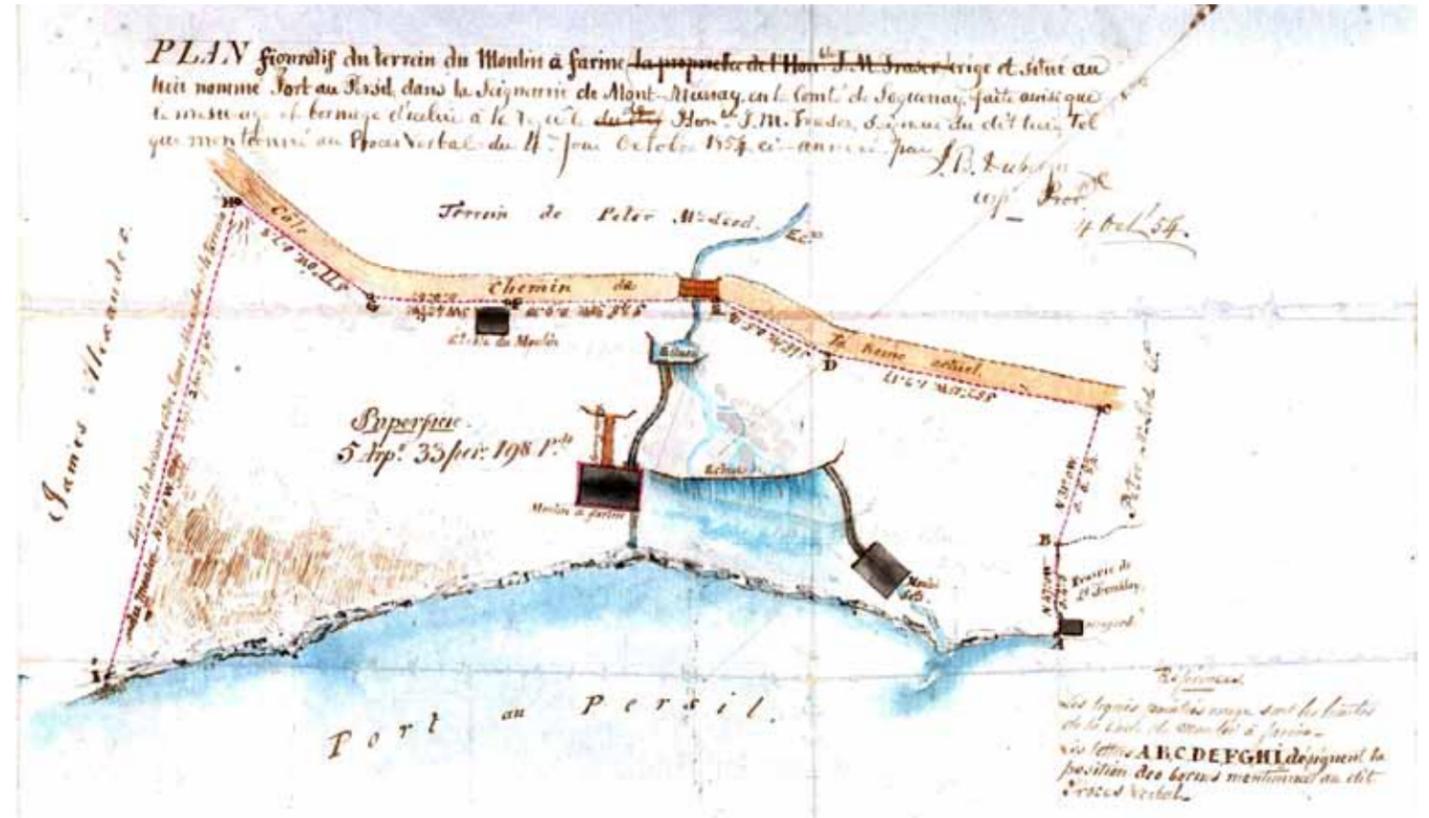
LOCALISATION

Port-au-Persil se situe sur le littoral de la côte charlevoisienne, dans la municipalité de Saint-Siméon. Il est situé à 5 km au sud du village de Saint-Siméon et à 8 km au nord du hameau de Port-au-Saumon. L'île aux Fraises, qui se situe quelque peu au large dans le fleuve Saint-Laurent, est localisée juste en face de Port-au-Persil sur la rive nord du fleuve, et des régions de Rivière-du-Loup et de Kamouraska, pour leur part sur la rive sud. Le chemin de Port-au-Persil qui sillonne ce secteur est l'ancienne voie qui reliait les villages de la côte. L'actuelle route 138 possède un tracé plus récent qui contourne le secteur (figure 2.3). Situé dans les limites du Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent, Port-au-Persil a été identifié comme étant un pôle de découvertes. Il fait également partie de l'Association des plus beaux villages du Québec.

HISTORIQUE DE LA FORME DU TERRITOIRE

Le persil de mer, qui pousse en abondance dans cette petite anse en bordure du fleuve, est constaté par Samuel de Champlain lors de son passage en 1626. Ainsi inspiré, le navigateur baptise l'endroit du nom de Port-au-Persil. Cette entité géographique se trouve comprise dans la seigneurie de La Malbaie concédée à Philippe Gaultier de Comporté au 18^e siècle. En 1762, Port-au-Persil est englobé dans les limites de la seigneurie de Mount Murray, alors octroyée à Malcom Fraser pour le récompenser de ses services militaires rendus lors de la guerre de Conquête. Comme le développement de cette seigneurie s'effectue d'abord à proximité de la rivière Malbaie, près des propriétés du seigneur, il faut attendre le début du 19^e siècle pour que la région de Port-au-Persil reçoive ses premiers résidents permanents.

En 1807, l'écossais Neil McLaren, qui avait travaillé pendant plusieurs années comme commis aux Postes du Roi de Tadoussac et de Chicoutimi, obtient une terre de 12 arpents de front à Port-au-Persil. Son acquisition est augmentée trois ans plus tard avec l'ajout d'une terre qui s'étend de chaque côté de la



2.4. Carte du hameau de Port-au-Persil en 1854, illustrant l'emplacement des moulins à l'embouchure de la rivière de Port-au-Persil. Source : Jean-Baptiste DUBERGER. *Plan figuratif du terrain du moulin à farine érigé et situé au lieu nommé Port au Persil dans la seigneurie Mont Murray, comté de Saguenay.* s.l., 4 octobre 1854. © Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), cote CA304,S3,D48 [en ligne] : http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201401241345281998&p_centre=03Q&p_classe=CA&p_fonds=304&p_numunide=997340 (consulté le 19 septembre 2013).



2.5. Secteurs historiques de Port-au-Persil. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

1. Secteur des McLaren
2. Site du moulin
3. Secteur des francophones



2.6. Bénédiction d'une goélette au port de Port-au-Persil, vers 1950 (détail). Source : « Saint-Siméon, 125 ans d'histoire ». Revue d'histoire de Charlevoix. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, hors série n° 3, 1995.

rivière de Port-au-Persil, formant ainsi une vaste concession dans cette anse. Neil McLaren s'y installe avec sa famille, pratique l'agriculture et s'adonne un peu au commerce du bois. Pour le ravitaillement en nourriture et le courrier, il se rend tous les mois à La Malbaie en canot puis plus tard, avec le développement routier, à pied ou à cheval.

Son fils, John McLaren naît en 1813 à Port-au-Persil. L'isolement oblige, il pratique plusieurs métiers : il fait un peu de médecine, sert d'huissier, de garde-chasse et de garde-pêche. John McLaren réside en permanence à cet endroit et, ayant épousé une Simard, il entretient de bonnes relations avec les catholiques francophones. Comme les McLaren demeurent pendant encore des années la seule famille de confession protestante du secteur, John McLaren, bien que n'ayant pas été ordonné par l'église presbytérienne, fait construire une petite chapelle de bois en 1897 et y donne la messe. La petite église est accompagnée d'un charnier familial.

Progressivement, Port-au-Persil se peuple davantage. Des familles francophones répondant aux noms de Tremblay, Savard et Carré viennent gonfler le noyau initial formé par les McLaren. Entre 1816 et 1830, William Fraser, fils du seigneur Malcom Fraser, concède huit concessions à Port-au-Persil. Progressivement, plusieurs terres sont mises en culture, si bien que dès les années 1820 on y récolte du très bon blé.

William Fraser s'applique aussi à implanter des moulins à scie et à farine dans sa seigneurie. En 1825, il s'adjoint Peter McLeod père et George Duberger, ancien commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH), pour ouvrir un moulin à scie sur la rivière de Port-au-Persil. William Fraser s'engage à fournir le moulin en pin provenant des pinèdes de sa seigneurie. Bien qu'incendié en 1856, le moulin est reconstruit et est toujours en opération en 1861, avec une production de 10 000 madriers (figure 2.4).

Par ailleurs, le potentiel hydraulique qu'offre la chute de la rivière qui traverse le petit hameau permet l'établissement d'un moulin à farine en 1852-1854, sous l'instigation de John Malcom Fraser, troisième seigneur de Mount Murray. Érigé sur le haut de la cascade, le moulin est muni d'une grande roue et d'épais murs de maçonnerie. Il est bâti directement sur le roc et possède une grosse cheminée de pierre.

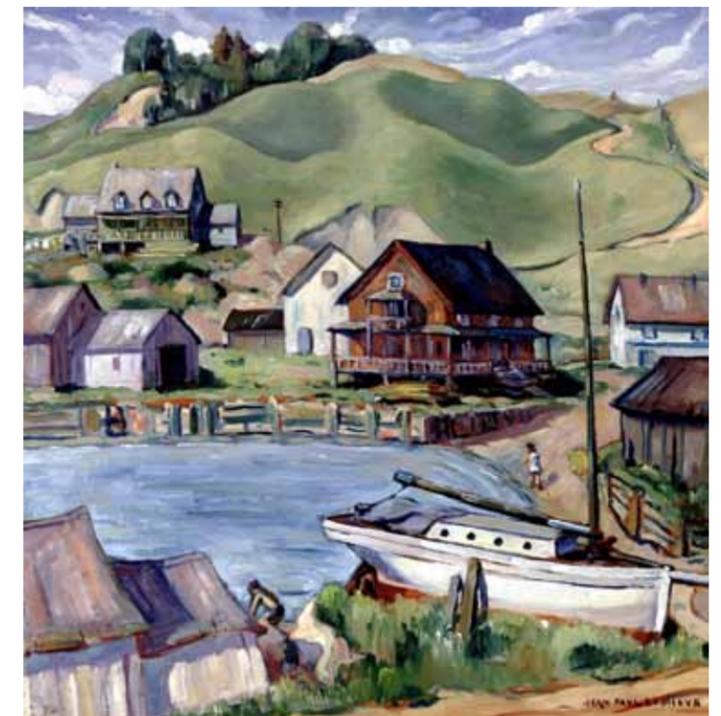


2.7. Vue aérienne de Port-au-Persil, en 1990. Source : © Pierre Lahoud, 1990.

En 1831, la nouvelle route qui relie La Malbaie à Port-au-Saumon en longeant le fleuve est projetée jusqu'à Port-au-Persil qui, à cette époque, se présente comme le dernier établissement de la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Le peuplement des terres progresse toutefois assez rapidement, suffisamment en fait pour que soit érigée, en 1869, la paroisse de Saint-Siméon à laquelle est rattachée la localité de Port-au-Persil.

La beauté sauvage et pittoresque du site de Port-au-Persil attire les villégiateurs qui commencent à investir les côtes charlevoisiennes au cours du 19^e siècle. Au début du 20^e siècle, de petits établissements hôteliers comme l'Auberge du pêcheur (l'Hôtel Saint-Laurent) et l'Hôtel Port-au-Persil (Auberge Petite Madeleine) s'installent dans l'anse¹ (figure 2.6). Port-au-Persil devient peu à peu un lieu de villégiature prisé qui inspire plusieurs artistes et écrivains, dont Jean-Paul Lemieux et Gabrielle Roy notamment (figure 2.8).

1. Des goélettes ravitaillent le secteur grâce au quai aménagé dans l'anse.



2.8. Tableau représentant Port-au-Persil, en 1937. Source : Jean-Paul LEMIEUX. *Le port, Port-au-Persil*. 1937, huile sur panneau, 52 x 53 cm. © Musée McCord, Montréal, don de Mme Leanora D. McCarney, cote M994.64.2.

MILIEU NATUREL

Hydrographie

Le petit hameau de Port-au-Persil se situe à l'embouchure de la rivière qui porte le même nom. À quelques mètres de sa rencontre avec l'anse de Port-au-Persil, une chute dévale à travers le hameau (figure 2.10). Plusieurs ruisseaux serpentent également le relief escarpé qui caractérise Port-au-Persil.

Omniprésent, le fleuve Saint-Laurent compose également la trame hydrographique du secteur. L'eau y est saumâtre, mélange d'eau douce et salée, caractéristique de la région hydrographique du moyen estuaire du Saint-Laurent² auquel le secteur de Port-au-Persil fait partie. Les fortes marées caractérisent également le secteur.

Topographie / géologie

Port-au-Persil se situe sur le contrefort du Bouclier canadien³ et son relief est très accidenté. Il est caractérisé par une grande dépression autour de l'anse (figure 2.9). De part et d'autre du hameau, les côtes s'élèvent, procurant ainsi au secteur abri et tranquillité. À son extrémité ouest, le cap au Saumon s'élève au-dessus du fleuve et referme l'anse de Port-au-Persil (figure 2.11).

À sa rencontre avec l'anse, le territoire est plutôt plat et s'étend sur de gros rochers qui permettent d'approcher le fleuve et de s'y amarrer. Une petite plage de galets, accessible par le rivage, s'étend devant la chapelle (figure 2.7).

Quelques îles apparaissent au large, dont celles aux Fraises et aux Lièvres notamment. En arrière-plan, le relief est montagneux. À l'ouest, la montagne des Boies, toute boisée, limite le territoire du hameau.

2. Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent. *Plan directeur du Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent*. s.l., s.é., 2010, 84 p.

3. André ROBITAILLE et Jean-Pierre SAUCIER. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec, Les Publications du Québec, 1998, 213 p.



2.9. Éléments naturels de Port-au-Persil. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



2.10. La chute de la rivière Port-au-Persil.



2.11. La plage de galets, les rochers et le relief montagneux du Cap-au-Saumon.

Végétation et écosystèmes particuliers

Le béluga ainsi que plusieurs espèces marines sont présents dans la région de l'estuaire moyen du fleuve Saint-Laurent.

La forêt est omniprésente dans le secteur. Elle se retrouve sur les collines avoisinantes, le long du littoral escarpé où les dénivellations sont plus importantes. Les secteurs plus plats sont dédiés à l'agriculture. Parmi la grande variété d'arbres, on y retrouve le bouleau jaune et des résineux tels que le sapin baumier, l'épinette blanche et le thuya⁴. Toutes ces ressources ont permis d'exploiter les premiers moulins à scie et de consolider la formation du hameau.

Le persil de mer (livèche écossaise) est également un élément naturel important puisqu'il a donné son nom au village. Aujourd'hui, il semble pourtant avoir laissé sa place, sur le littoral, aux rosiers sauvages et aux graminées.



2.12. Type d'implantation à Port-au-Persil. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.



2.13. Le bâti est concentré dans le hameau situé à la jonction des chemins de Port-au-Persil et McLaren. Source : © Pierre Lahoud, 2013.



2.14. Implantation de type agricole.



2.15. Implantation de type villégiature.

4. André ROBTAILLE et Jean-Pierre SAUCIER. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec, Les Publications du Québec, 1998, 213 p.

UTILISATION DU SOL

Type d'implantation

Port-au-Persil est reconnu pour son implantation agricole au creux de l'anse. Les bâtiments sont implantés sans ordre apparent, parfois au centre de la parcelle, souvent à angle avec la rue. Si, près du quai, on retrouve une petite concentration rappelant quelque peu les implantations de type villageois (figure 2.13), les maisons le long du chemin de Port-au-Persil sont relativement distancées les unes des autres. Les bâtiments agricoles sont localisés derrière les bâtiments principaux et on en retrouve même au centre du hameau. Si les implantations agricoles dominent toujours le paysage de Port-au-Persil (figure 2.14), les implantations de villégiature se multiplient (figure 2.15). En direction de Saint-Siméon, elles sont situées en bordure de lot le long du chemin de Port-au-Persil ainsi que près du littoral, à travers le relief escarpé. L'architecture de villégiature est représentée par des gîtes, des auberges et des chalets. À l'est, à proximité de la jonction avec la rue Saint-Laurent (route 138), les implantations sont davantage tournées vers la rue et rapprochées les unes par rapport aux autres, s'éloignant ainsi du caractère particulier de Port-au-Persil.

Parcours

Les parcours à Port-au-Persil sont peu nombreux. Le fleuve constitue véritablement le premier parcours-mère utilisé par les Iroquoïens du Saint-Laurent. À la suite de la première colonisation européenne, il permettait de relier les différents villages implantés sur la côte, à partir de La Malbaie. Le relief accidenté et les denses forêts du secteur rendaient la circulation terrestre plus difficile. La circulation fluviale est encore présente près du hameau, même si le va-et-vient des goélettes et des navires sur les rives de Port-au-Persil est aujourd'hui moins important. On peut noter la présence du traversier reliant Saint-Siméon à Rivière-du-Loup, sur la rive sud. La navigation de plaisance et la circulation de navires dans le chenal Laurentien, situé tout près, confèrent toujours une importance capitale au fleuve en tant que parcours-mère.

En 1831, un premier parcours-mère terrestre apparaît. Le chemin de Port-au-Persil est sinueux et épouse le relief escarpé de la région (figure 2.16). Ce tracé sera pendant longtemps la seule voie d'accès avant qu'un parcours de restructuration (le boulevard Malcolm Fraser / rue Saint-Laurent / route 138), permettant de contourner le hameau de Port-au-Persil, ne devienne le nouveau parcours officiel. Un seul parcours d'implantation est présent dans le secteur. Il s'agit du chemin McLaren donnant accès au quai.

Quelques sentiers permettent aussi de profiter des paysages de Port-au-Persil. Ils se situent autour du bâtiment d'accueil, près de la rivière, et sont ponctués d'espaces de détente et de pique-nique. Le quai est également un espace public important (figure 2.19). Il constitue en quelque sorte le cœur du hameau. À partir du quai, on peut également rejoindre la plage de galets qui longe la propriété des McLaren. Aucun accès formel n'est cependant aménagé pour profiter pleinement de ce lieu public (figure 2.17). Il est également possible de rejoindre le bâtiment d'accueil à partir du quai en longeant la berge sur les rochers.

Aucun chemin d'accès public, autre que la plage, ne permet d'approcher la chapelle située sur une propriété privée. Les chemins d'accès menant aux différentes propriétés sont pour la plupart sinueux. Que ce soit dans le creux de la dépression, sur les terres des McLaren ou en remontant les côtes de part et d'autre du hameau, les entrées menant aux maisons sont rarement tracées de façon rectiligne. Elles épousent les pentes et s'insèrent doucement dans le paysage.



2.16. Le tracé sinueux du parcours-mère (chemin de Port-au-Persil).



2.17. Le quai de Port-au-Persil, véritable place publique.



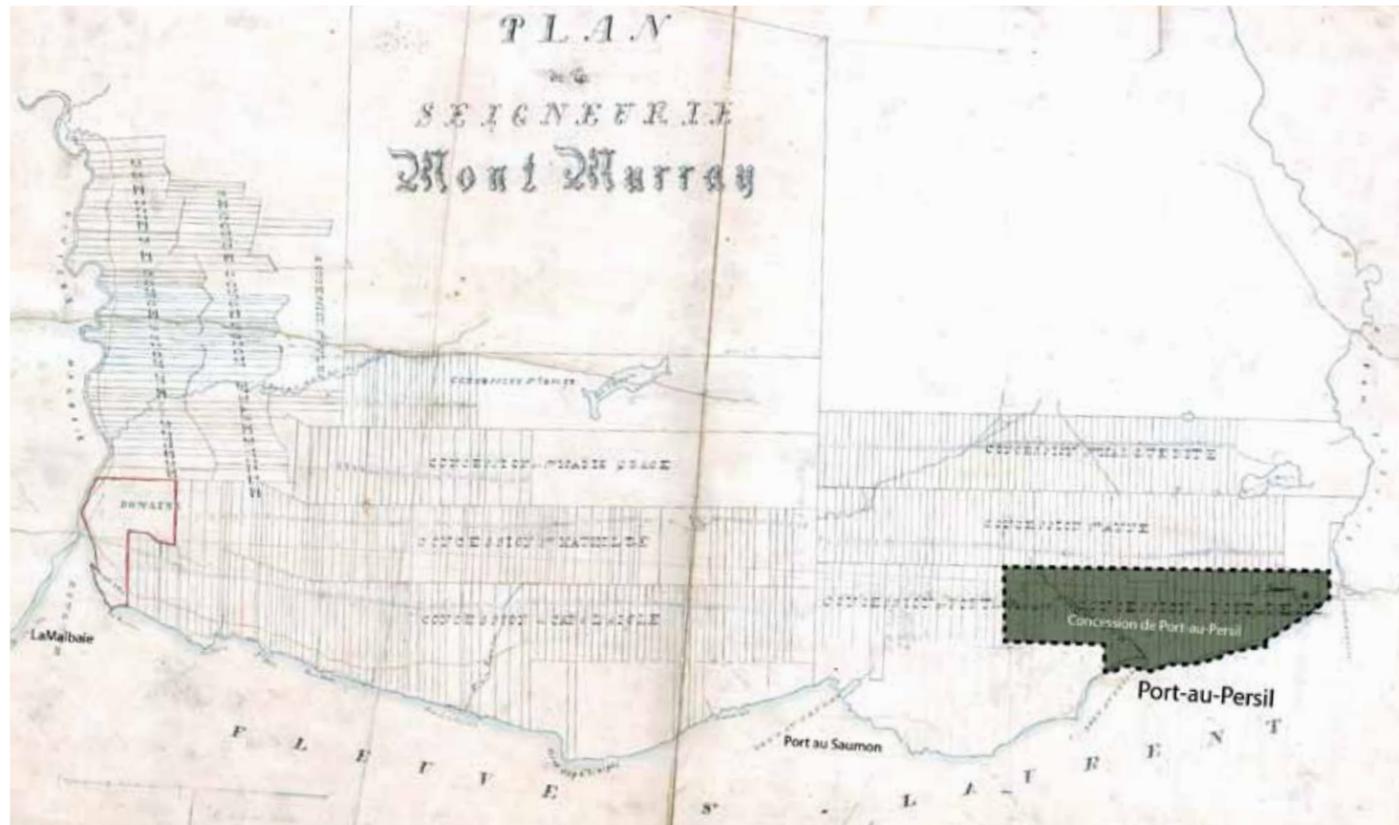
2.18. Sentier menant à la plage, qui s'avère être le seul accès public permettant de rejoindre la chapelle.



2.19. Vue du hameau de Port-au-Persil à partir du quai, en 1957. Source : © BAnQ Québec, cote E6,S8,SS1,SSS262,D1092.



2.20. Vue du hameau de Port-au-Persil à partir du quai, en 2013.



2.21. Plan de la seigneurie Mount Murray illustrant la concession de Port-au-Persil. Source : © BAnQ Québec, cote 03Q E21S55S1SS20PM10.



2.22. Le domaine des McLaren vu des airs. Source : © Pierre Lahoud, 2013.

Parcellaire

La division cadastrale témoigne encore aujourd'hui du système seigneurial et de la division des grands lots. La concession de Port-au-Persil, telle qu'identifiée sur les cartes de la seigneurie de Mount Murray (figure 2.21), correspond encore aujourd'hui au rang du Port-au-Persil. Les parcelles, perpendiculaires au fleuve, sont de forme rectangulaire régulière et font environ 6 500 pieds (2 km) de longueur par 575 pieds (175 m) de largeur. Elles bordent d'un côté le fleuve, alors que de l'autre elles s'étendent au-delà de l'escarpement jusqu'au boulevard Malcolm Fraser (route 138). Quelques petits lots ont été subdivisés ici et là, principalement du côté nord-ouest du chemin de Port-au-Persil et davantage en direction du village de Saint-Siméon.

Implantation du bâti

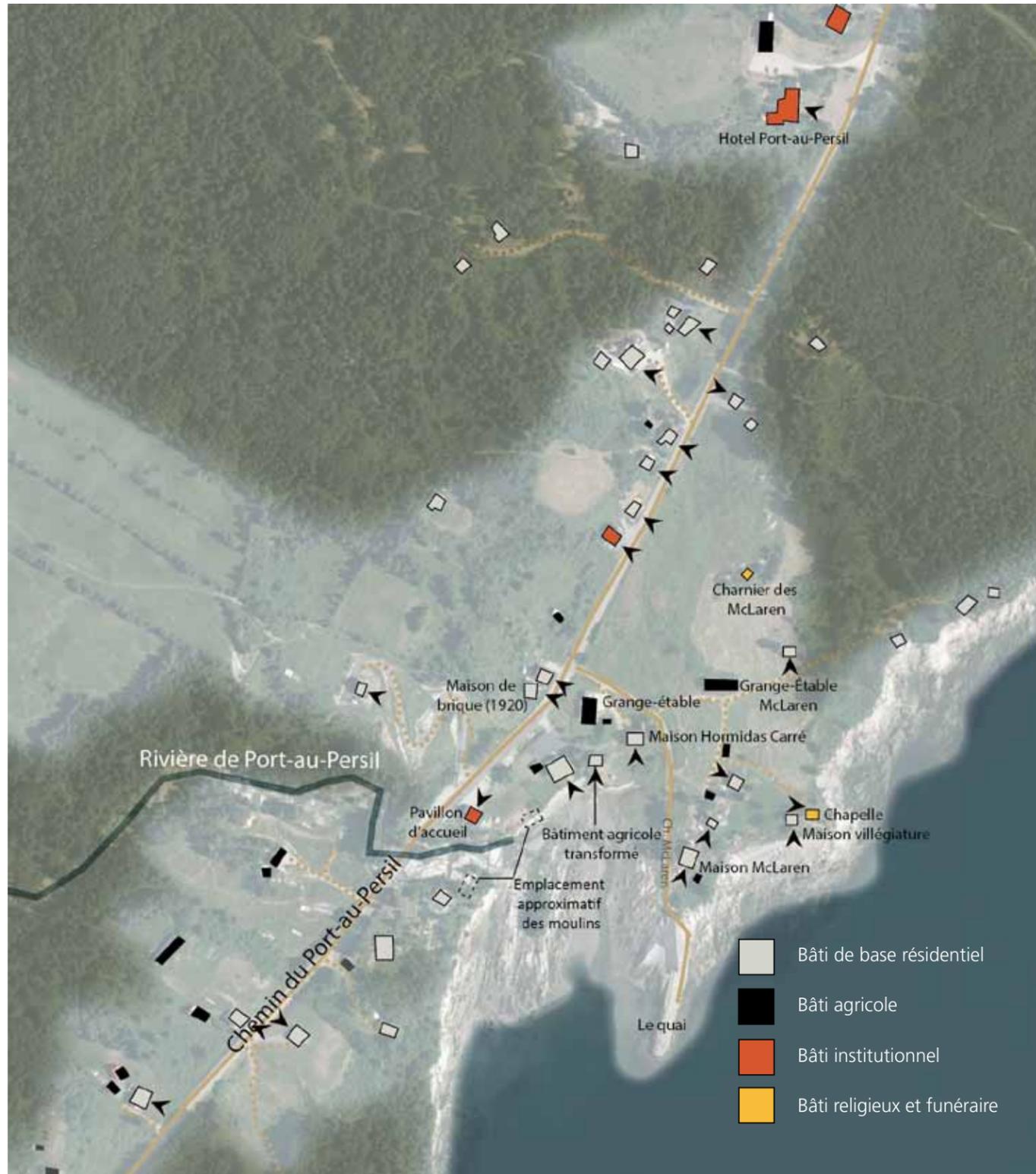
La famille McLaren s'est implantée sur la petite pointe, tout en bas de la dépression. Sur la même parcelle, on y retrouve la chapelle, implantée sur le bord du rivage, la maison estivale de la famille (tout juste derrière la chapelle), la maison principale des McLaren, la grange-étable un peu plus loin ainsi que plusieurs dépendances (figure 2.22). Le charnier familial se retrouve également sur la parcelle, un peu à l'écart, derrière la grange-étable. Les bâtiments sont tournés vers l'anse, et non vers le village et le chemin McLaren. Avec deux autres propriétés plus récentes, ils forment un petit hameau au caractère privé.

Les familles francophones se sont installées davantage entre le domaine des McLaren et la rivière de Port-au-Persil. Sur le chemin McLaren, l'ancienne maison de Hormidas Carré ainsi que ses deux voisines sont également orientées vers l'anse. À la jonction entre le chemin McLaren et le chemin de Port-au-Persil, on retrouve une concentration un peu plus forte de bâtiments.

La plupart des bâtiments érigés du côté est du chemin de Port-au-Persil, autour de l'anse, sont implantés de façon irrégulière. Les maisons sont réellement tournées vers l'anse, alors que leurs bâtiments secondaires sont situés dans la cour avant par rapport au chemin. Tous ces bâtiments semblent partager un seul et même grand lot directement en lien avec la berge et l'activité qui s'y trouvait (figure 2.23).

Les bâtiments situés du côté ouest du chemin de Port-au-Persil, qui s'orientent davantage vers le chemin, sont majoritairement situés en surplomb et sont également plus distancés les uns des autres. Leurs bâtiments secondaires sont situés en cour arrière. Quelques constructions sont bâties beaucoup plus loin sur la parcelle pour profiter davantage des vues panoramiques du secteur. Ces implantations induisent des chemins d'accès plus importants qui marquent également le paysage (figure 2.23).

Les aménagements paysagers sont également très présents dans tout le secteur et contribuent à bien ancrer les maisons sur leur parcelle. Ils permettent également de minimiser l'impact des diverses dénivellations causées par le relief accidenté. La plupart des propriétés sont délimitées par des clôtures.



2.23. Implantation du bâti de Port-au-Persil. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

BÂTI

Types architecturaux

Le bâti est constitué presque uniquement d'un bâti de base résidentiel et de bâtiments secondaires agricoles. La chapelle, seul bâtiment spécialisé institutionnel, fait exception. Quelques maisons un peu plus cossues abritent des résidences de tourisme. L'Hôtel de Port-au-Persil en est un bon exemple.

Le bâti de base résidentiel se compose de maisons unifamiliales isolées. Plusieurs reprennent les caractéristiques des maisons traditionnelles québécoises, mais on retrouve également plusieurs maisons de plus gros gabarits, dont la typologie formelle se rapproche davantage du cottage vernaculaire américain⁵.

On retrouve également une grande quantité de bâtiments agricoles sur le territoire : des granges-étables à pignon droit ou à toit brisé, des remises et autres bâtiments secondaires⁶. Ils sont dispersés un peu partout sur le territoire, mais sont en grande majorité orientés en direction ouest, tout en haut de la côte. Ils témoignent encore aujourd'hui du caractère agricole du secteur, qui est fortement ancré dans le village. Au cœur du hameau, la grange-étable des McLaren (figure 2.28), avec sa façade en encorbellement de type allemand, possède une valeur exceptionnelle⁷.

5. Patri-Arch. *Guide d'intervention en patrimoine*. Baie-Saint-Paul, MRC de Charlevoix, 2001, 72 p.

6. *Ibid.*

7. Patri-Arch. *Inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix-Est : rapport synthèse*. Clermont, CLD de la MRC de Charlevoix-Est, 2011, 127 p.

Caractéristiques architecturales dominantes

L'architecture de Port-au-Persil se compose essentiellement de structures de bois aux volumes simples et variés, surmontées de toitures à deux versants. La plupart des bâtiments ont plus de 100 ans⁸. Même si ces bâtiments ont été rénovés et mis au goût du jour, le paysage architectural n'a presque pas changé depuis le début du 20^e siècle (figures 2.19 et 2.20).

Les maisons sont généralement ornées de grandes galeries couvertes, parfois même superposées ou avec un balcon à l'étage. Les toitures à deux versants sont souvent percées de lucarnes.

Les bâtiments de Port-au-Persil sont pour la plupart revêtus de bois, parfois de planches à clin, à feuillure ou même de bardeaux de bois. Ils sont généralement peints en blanc avec quelques ornements peints d'une couleur contrastante. À l'opposé, quelques rares bâtiments revêtus d'autres parements sont de couleurs foncées avec des détails architecturaux peints en blanc. C'est le cas de la maison des McLaren, recouverte de papier-brique, ainsi que de la maison en brique face à l'intersection du hameau, qui font exception. Règle générale, le blanc se retrouve combiné sur toutes les propriétés avec une autre couleur qui varie d'une maison à l'autre. Le bâti agricole est quant à lui recouvert de bois qui a grisonné au fil du temps, faute d'être peint ou chaulé.

8. Anne Carrier Architecte, GRHQR et SIGMA. *Évaluation des territoires d'intérêt patrimonial*. MRC Charlevoix-Est. s.l., s.é., février 1998, s.p.



2.24. Bâti type le long du parcours-mère.

Principaux témoins architecturaux

La chapelle

De confession presbytérienne, la chapelle est construite en 1897 (figure 2.25). Son architecture témoigne de la tradition néoclassique avec son volume simple de forme rectangulaire, sa toiture à deux versants recouverte de bardeaux de bois, ses larmiers retroussés et son petit clocher. Elle est située au bout de la pointe, en bordure du fleuve et est revêtue de clin de bois peint en blanc. Les fenêtres sont en bois à neuf carreaux surmontés d'un arc de cercle. Les chambranles, les planches cornières et les autres éléments d'ornementation sont également peints en blanc. À une époque antérieure, la chapelle était recouverte de papier brique de couleur foncée, possiblement comme le revêtement de la maison des McLaren. Les éléments décoratifs peints en blanc contrastaient davantage avec le corps de bâti principal. Un petit auvent a également été ajouté récemment, permettant de protéger la porte simple de bois. Des rosiers sauvages encerclent le bâtiment.



2.25. La chapelle

Maison McLaren

La maison McLaren se situe au bout du chemin portant le même nom, juste avant le quai (figure 2.26). Elle a été construite à la fin du 19^e siècle pour la famille McLaren. Cette maison de deux étages reprend les caractéristiques des cottages vernaculaires américains avec ses deux étages et son toit à deux versants recouvert de bardeaux d'asphalte rouges. Elle est également ornée d'un retour de corniche, de planches cornières et de chambranles peints en blanc qui contrastent avec le papier-brique foncé des murs. Les fenêtres sont en bois à quatre grands carreaux et une vaste galerie couverte longe la façade principale. La propriété est délimitée par une clôture métallique.



2.26. Maison des McLaren

Maison de villégiature

Tout juste à côté de la chapelle, cette maison estivale au volume simple et modeste appartenait également à la famille McLaren⁹ (figure 2.27). La maison est orientée vers l'anse. Aucun chemin d'accès formel ne permet d'approcher la propriété. La maison est recouverte d'un revêtement de planches de bois verticales à joints peints en blanc avec planches cornières et chambranles peints en vert. La toiture à deux versants est recouverte de bardeaux d'asphalte. Une véranda, un balcon à l'étage ainsi que deux cheminées situées sur les façades latérales complètent la volumétrie de la maison. De grands volets permettent de refermer la véranda.



2.27. Maison estivale des McLaren

9. Anne Carrier Architecte, GRHQR et SIGMA. *Évaluation des territoires d'intérêt patrimonial*. MRC Charlevoix-Est. s.l., s.é., février 1998, s.p.

La grange-étable des McLaren

Avec sa construction en pièce sur pièce particulière et son encorbellement surmonté d'un toit à deux versants droits, typiques des méthodes de construction allemandes présentes dans Charlevoix, la grange-étable des McLaren est un bâtiment rare, exceptionnel et bien préservé (figure 2.28). Elle aurait été construite possiblement avant 1850¹⁰. Elle est inscrite au *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* pour sa valeur patrimoniale exceptionnelle qui repose sur sa rareté, son architecture et son ancienneté.



2.28. La grange-étable des McLaren

Le charnier des McLaren

Situé derrière la grange-étable, le charnier funéraire de la famille McLaren se compose d'un volume simple en maçonnerie de pierre surmonté d'un toit à pavillon recouvert de tôle à la canadienne de couleur verte (figure 2.29). Il est à demi enfoui dans le sol.



2.29. Le charnier familial des McLaren

10. Patri-Arch. *Inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix-Est : rapport synthèse*. Clermont, CLD de la MRC de Charlevoix-Est, 2011, 127 p.



2.30. La maison Hormidas-Carré

Maison Hormidas-Carré

La maison Hormidas-Carré est située de l'autre côté du chemin McLaren, également tout près de la berge (figures 2.30 et 2.31). Elle se retrouve sur les terres appartenant anciennement à la famille de Louis Tremblay¹¹. La maison possède deux étages, deux galeries couvertes superposées en plus d'un balcon dans la lucarne-pignon de la façade principale. Elle est recouverte de planches à feuillure peintes en blanc. Les chambranles peints de couleur bleu-gris encadrent les fenêtres de bois à quatre carreaux. On retrouvait jusqu'à récemment sur le site une ancienne grange-étable qui s'est malheureusement écroulée. Un bâtiment neuf rappelant la vocation agricole du lieu a été bâti au même emplacement, au coin des chemins de Port-au-Persil et McLaren. D'autres bâtiments secondaires sont également présents sur la propriété, dont l'un aurait été transformé en résidence.

11. Anne Carrier Architecte, GRHQR et SIGMA. *Évaluation des territoires d'intérêt patrimonial*. MRC Charlevoix-Est. s.l., s.é., février 1998, s.p.



2.31. La maison Hormidas-Carré (à droite) et l'ancien bâtiment secondaire attenant (visible à la gauche de la photographie, en avant-plan), qui a depuis été transformé en résidence.



2.32. L'Hôtel Port-au-Persil, en 1950. Source : Rosaire TREMBLAY. *Charlevoix : des secrets bien gardés*. Québec, Éditions GID, p. 119.

Hôtel Port-au-Persil

Témoignant du développement du tourisme dans la région, l'Hôtel Port-au-Persil surplombe le hameau tout en haut de la route en direction est (figures 2.32 et 2.33). Aujourd'hui résidence privée, la propriété au toit mansardé n'a que très peu changé au fil des années. Elle est située en retrait du chemin. Les aménagements paysagers contribuent à mettre en valeur la propriété.



2.33. L'Hôtel Port-au-Persil tel que visible en 2013, désormais connue sous l'appellation Auberge Petite Madeleine.

ANALYSE VISUELLE

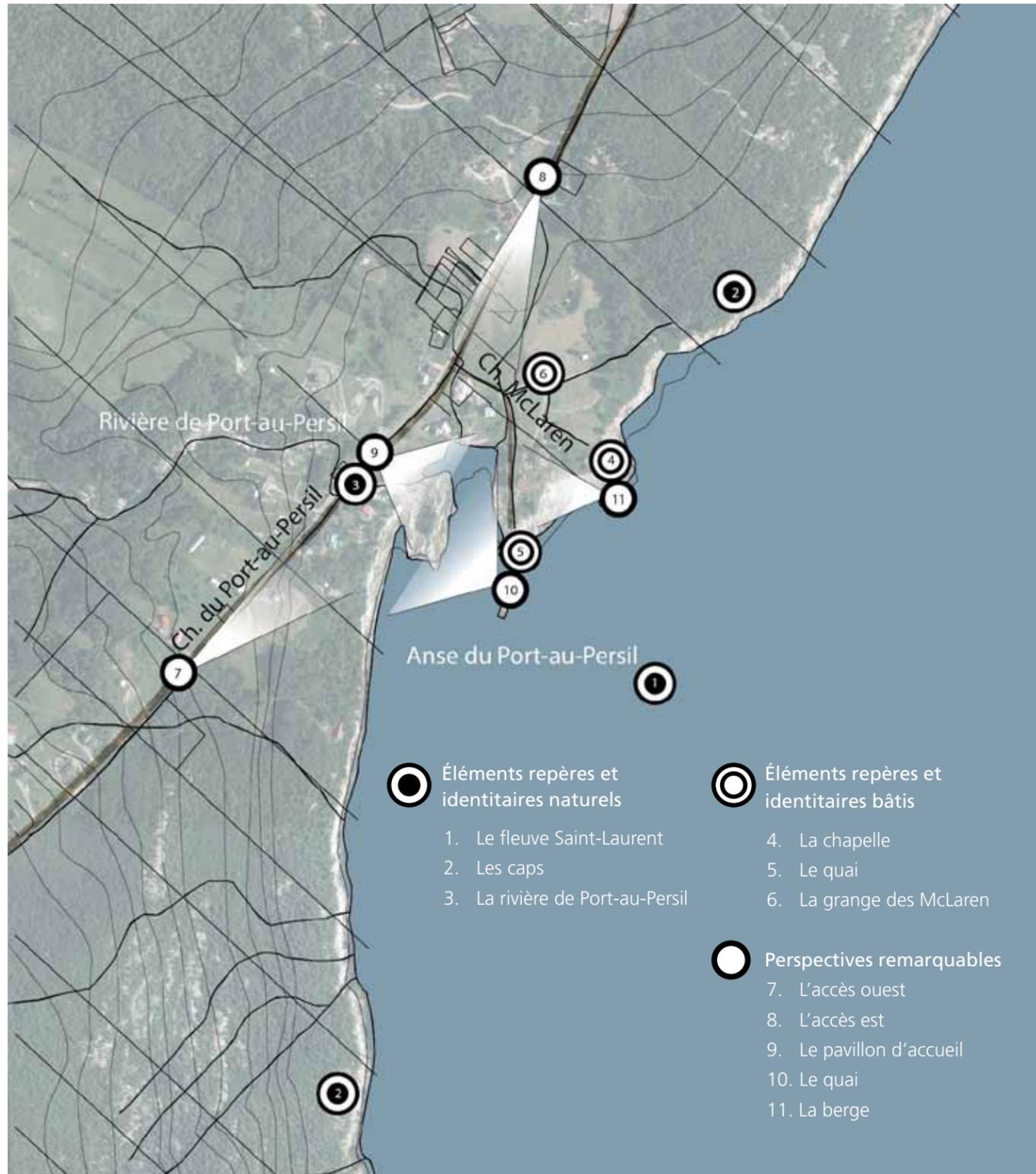
Objets repères et identitaires

Port-au-Persil a de maintes fois été peint, illustré et photographié par différents artistes depuis le 19^e siècle. Ces représentations ont fait la renommée de ce hameau et de ses paysages exceptionnels, ce qui a grandement contribué à son essor touristique.

Les objets repères et identitaires du secteur sont d'abord naturels. Le fleuve s'approchant de la côte et formant l'anse de Port-au-Persil, ainsi que les deux caps qui l'encerclent, permettent de se repérer tant sur terre que sur mer. Ils sont également directement liés à l'histoire du secteur. La rivière de Port-au-Persil, qui coule jusque dans l'anse en cascade, constitue un objet identitaire fort du hameau, tout comme le caractère agricole omniprésent.

Les objets repères et identitaires bâtis sont aussi très présents dans le paysage. La chapelle tout au bout de la pointe représente certainement l'élément clé du secteur. Le quai, tout juste à côté occupe une place importante dans les paysages et dans l'histoire de Port-au-Persil. L'architecture des bâtiments résidentiels et agricoles traditionnels compose également le caractère identitaire de la région :

« L'architecture variée des habitations et bâtiments de ferme, la présence d'une chapelle érigée en bordure immédiate du Saint-Laurent, l'implantation irrégulière des bâtiments au pourtour de la petite baie abritant un quai et la succession de constructions diverses érigées le long de la route qui dévale les versants des massifs montagneux qui enserrent la dépression contribuent à susciter l'étonnement.¹² »



2.34. Éléments repères et identitaires de Port-au-Persil. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

12. SOTAR. *Analyse du paysage architectural : étude synchronique des lieux, étude thématique de l'architecture*. s.l., Comté de Charlevoix Est, 1983, p. 34.

Perspectives visuelles

Vers le hameau

La topographie particulière du site offre des perspectives visuelles remarquables. Trois paysages de catégorie 1 (la meilleure catégorie) sont d'ailleurs répertoriés dans l'*Atlas des paysages*¹³. On retrouve tout d'abord le point de vue à partir du pavillon d'accueil, ainsi que ceux à partir des deux accès est et ouest du chemin de Port-au-Persil (*figures 2.35, 2.36 et 2.37*). Ces perspectives visuelles rendent compte du relief particulier du secteur. De ces trois percées visuelles remarquables, aucune ne permet d'apercevoir la chapelle et le domaine des McLaren. À partir du pavillon d'accueil, le quai occupe une place importante, mais la chapelle disparaît derrière une construction tout de même assez récente. Toutefois, le pavillon d'accueil permet de mettre en valeur les vues sur la rivière de Port-au-Persil. À partir des deux côtes, le couvert forestier et le caractère agricole dominant. Ce n'est qu'à partir de points de vue beaucoup plus rapprochés qu'on peut lire ces éléments clés du paysage. Les vues à partir du fleuve mettent aussi en vedette ces éléments architecturaux.



2.35. Vue vers l'est (*perspective remarquable n° 7, figure 2.34*).



2.36. Vue à partir du pavillon d'accueil (*perspective remarquable n° 9, figure 2.34*). La chapelle disparaît derrière une nouvelle construction. À remarquer, la visibilité accrue du quai et de la rivière à partir de ce point de vue.



2.37. Vue vers l'ouest, sur le chemin de Port-au-Persil (*perspective remarquable n° 8, figure 2.34*). La chapelle apparaît subtilement (*voir encerclé*). Le caractère agricole est fortement perceptible à partir de ce point de vue.

13. Ruralys. *À la découverte des paysages de la Côte de Beaupré et de Charlevoix*. Québec. Table de concertation sur les paysages des MRC de la Côte de Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix Est. 2010 [en ligne] : <http://www.notrepanorama.com/ruralys/> (consulté le 19 septembre 2013).

À partir du hameau

Lorsqu'on se rend au cœur du hameau de Port-au-Persil, sur cette grande place publique que constitue le quai, le paysage est beaucoup plus révélateur. À partir de celui-ci, on peut y voir la maison des McLaren, la chapelle construite derrière au-dessus des rochers, le fleuve, la berge et le littoral escarpé, la rivière qui dévale dans l'anse, ainsi que l'architecture qui caractérise le hameau.

Les perspectives les plus remarquables sont aussi situées hors des chemins publics, sur la berge notamment. De là, la chapelle et les bâtiments environnants découpent le paysage de collines boisées et de rochers.



2.38. Vue à partir du quai (*perspective remarquable n° 10, figure 2.34*). La rivière, l'anse et le patrimoine bâti du hameau y sont très visibles.



2.39. Vue à partir du quai, à partir duquel le domaine McLaren, composé de la maison principale, de la maison de villégiature et de la chapelle familiale sont visibles. La berge et le fleuve Saint-Laurent sont omniprésents.



2.40. Vue à partir de la plage de galets (*perspective remarquable n° 11, figure 2.34*). Le domaine familial des McLaren apparaît en premier plan.

SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Synthèse

Le hameau de Port-au-Persil est reconnu pour son caractère paysager et photogénique. La forme particulière du territoire naturel, l'omniprésence du fleuve, le caractère agricole ainsi que le paysage bâti caractérisent le secteur.

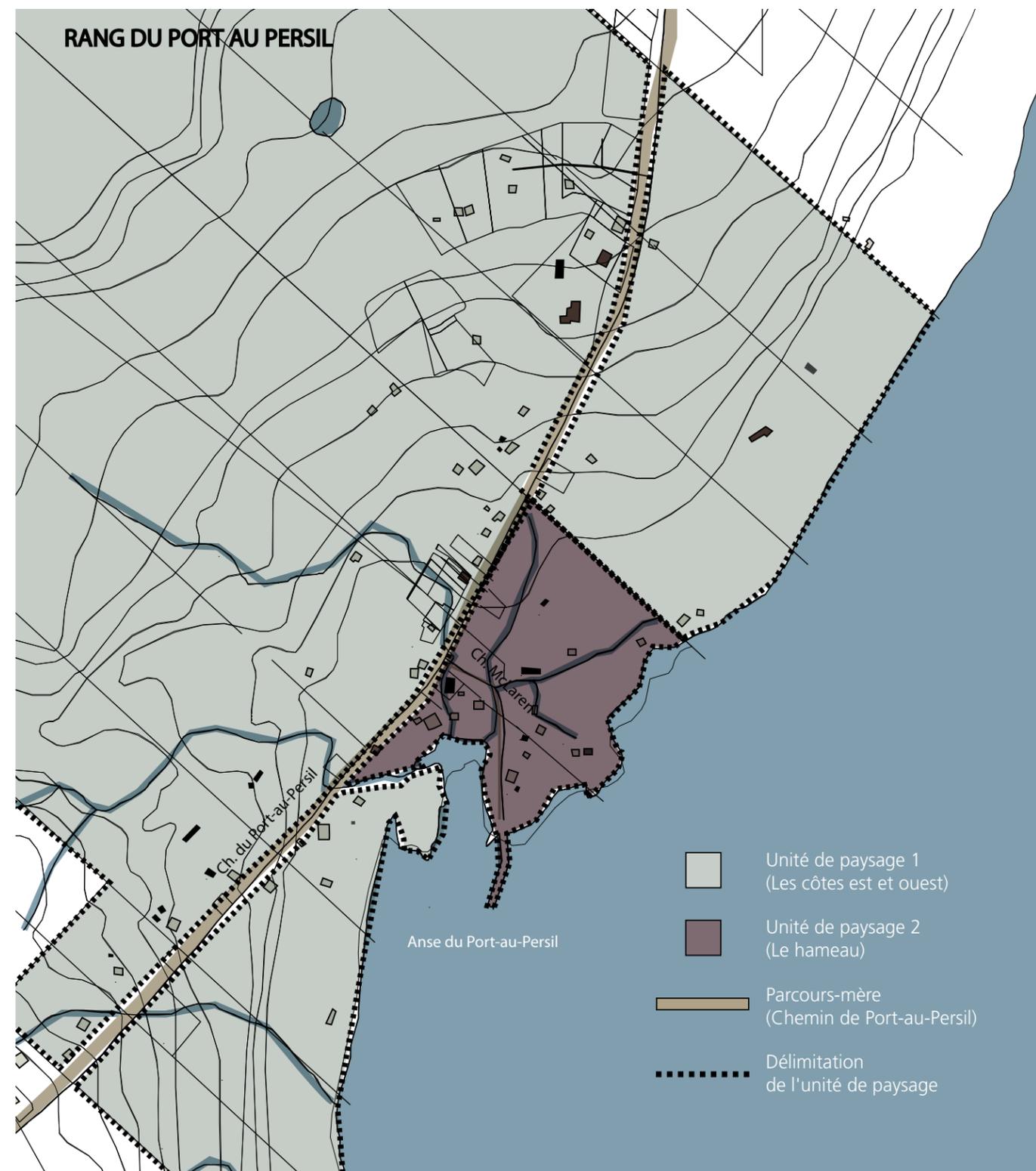
Faisant autrefois partie des seigneuries de La Malbaie, puis de Mount Murray, Port-au-Persil reçoit ses premiers résidents permanents avec l'arrivée de la famille McLaren, d'origine écossaise, en 1807. Des familles francophones viennent ensuite gonfler le noyau initial formé par les McLaren, alors relié à La Malbaie par le chemin de Port-au-Persil ouvert en 1831. Des moulins à scie et à farine sont exploités par le seigneur Malcom Fraser grâce au pouvoir hydraulique de la rivière de Port-au-Persil, tandis que l'agriculture de subsistance fait vivre la majorité des habitants du secteur. La beauté sauvage et pittoresque du site attire les villégiateurs qui commencent à investir les côtes charlevoisiennes à la fin du 19^e siècle. La petite chapelle est construite en 1897.

Deux unités de paysage bien distinctes découpent le territoire : les deux côtes (est et ouest) du chemin de Port-au-Persil ainsi que le cœur du hameau, soit le territoire compris de part et d'autre du chemin McLaren.

La première unité de paysage est caractérisée par une implantation linéaire de part et d'autre du chemin de Port-au-Persil, mais située majoritairement du côté élevé de la route (nord-ouest). Un bâti agricole et de villégiature s'y retrouve. Les bâtiments secondaires sont localisés derrière les propriétés. Chacun des bâtiments est implanté au centre de sa parcelle, à quelques mètres du chemin. À partir des côtes, le dégagement créé par les implantations agricoles permet d'ouvrir des perspectives visuelles vers le centre du hameau et quelques vues cadrées vers le fleuve. Le couvert forestier est plus dense du côté du fleuve, sur les zones escarpées.

Tout en bas des côtes, on retrouve la deuxième unité de paysage, tout à fait différente de la première. Le bâti, beaucoup plus dense, est orienté vers l'anse et semble partager un seul et même grand lot. La concentration de bâtiments rappelle quelque peu les implantations de type villageois. Le caractère agricole est également représenté par un nombre important de bâtiments secondaires localisés parfois en marge avant. Avec la présence des aménagements sur le quai et autour de la rivière (pavillon d'accueil), le lieu est propice à la détente et à la découverte. Un caractère plus public se dégage du hameau, même s'il s'agit essentiellement d'un tissu privé.

C'est dans cette deuxième unité de paysage que se retrouvent les principaux témoins architecturaux du secteur, soit les bâtiments de la propriété des McLaren (maison principale, maison de villégiature, grange-étable, charnier, chapelle) ainsi que la maison Hormidas-Carré. Si les lieux de culte se veulent habituellement à caractère public, la petite chapelle de Port-au-Persil est véritablement privée. L'absence d'accès public vers celle-ci confirme cet état de fait. La plage de galets demeure le seul accès possible permettant d'approcher davantage de la chapelle.



2.41. Délimitation proposée du secteur d'intervention avec les unités de paysage. Source : Matrice graphique de la MRC de Charlevoix-Est. © MRC de Charlevoix-Est. Service de l'aménagement du territoire.

Recommandations

Proposer un cadre règlementaire adapté à chacune des unités de paysage :

Unité de paysage 1

L'unité de paysage 1 est circonscrite dans les limites des percées visuelles vers le hameau. Elle pourrait toutefois être étirée de façon à rejoindre les deux intersections est et ouest avec le boulevard Malcolm-Fraser (route 138), soit tout le secteur situé le long du chemin de Port-au-Persil.

- A. Conserver l'implantation linéaire des bâtiments le long et face au chemin de Port-au-Persil :
 - a. Éviter d'ouvrir de nouveaux chemins;
 - b. Favoriser les nouvelles implantations au centre des parcelles, à quelques mètres du chemin, et éviter les implantations à grande distance du chemin, ce qui implique par conséquent de restreindre à son maximum l'aménagement de longs chemins d'accès.
- B. Favoriser les activités agricoles traditionnelles afin de limiter les terres en friche.
- C. Permettre le bâti de villégiature qui s'intègre à la trame traditionnelle agricole.
- D. Éviter de déboiser le couvert forestier situé du côté du fleuve et dans les terrains escarpés.

Unité de paysage 2

A. Développer le caractère public du hameau :

- a. Développer un lien pédestre entre le pavillon d'accueil et le quai;
- b. Poursuivre la consolidation de la vocation publique du quai, qui a été réaménagé récemment et qui est déjà doté d'une rampe de mise à l'eau, d'un éclairage public, de panneaux d'interprétation historique et de mobilier;
- c. Encadrer la circulation des véhicules des visiteurs et des excursionnistes en prévoyant des espaces de stationnements en périphérie du hameau afin d'éviter que la rue McLaren et le quai, qui se terminent en cul-de-sac, ne soient encombrés de véhicules en période touristique;
- d. Créer un ou des accès publics formels vers la plage.

B. Mettre en valeur la propriété des McLaren :

- a. Faciliter la lecture de la propriété en délimitant ses contours de façon claire. À l'heure actuelle, les limites sont floues entre la propriété publique et privée, ce qui peut donner parfois aux visiteurs un sentiment d'intrusion;
- b. Conserver le bâti existant (les bâtiments et leurs dépendances) et favoriser sa mise en valeur par des interventions d'entretien et de restauration;
- c. Conserver les terres agricoles derrière la propriété et limiter les nouvelles constructions sur la parcelle des McLaren;
- d. Adapter le contenu d'interprétation du site pour permettre une meilleure compréhension de l'importance historique des McLaren sur le site;
- e. Aménager un accès public et sécuritaire vers la chapelle, qui est un attrait pour les visiteurs;
- f. À moyen ou long termes, il serait intéressant que la chapelle puisse devenir un lieu public ou une halte destinée à l'interprétation historique, aux expositions artistiques et/ou à l'observation des ressources marines.

C. Mettre en valeur le secteur des francophones (maison Hormidas-Carré et ses dépendances, ainsi que ses voisines) par des interventions soignées sur le bâti et des aménagements paysagers.

BIBLIOGRAPHIE

Archives et centres de documentation

MRC de Charlevoix-Est. Schéma d'aménagement.

Études et inventaires

Anne Carrier Architecte, GRHQR et SIGMA. *Évaluation des territoires d'intérêt patrimonial : MRC Charlevoix-Est*, s.l., s.é., février 1998, s.p.

Parc marin du Sagenay – Saint-Laurent. *Plan directeur du Parc marin du Sagenay – Saint-Laurent*. s.l., s.é., 2010, 84 p.

Patri-Arch. *Inventaire des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix Est : rapport synthèse*. Clermont, CLD de la MRC de Charlevoix-Est, 2011, 127 p.

Ruralys. *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est : un outil vers la conservation et la mise en valeur des paysages*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est, 2010, 174 p.

SOTAR. *Analyse du paysage architectural. Étude synchronique des lieux, étude thématique de l'architecture*. s.l., Comté de Charlevoix-Est, 1983.

Monographies et ouvrages de référence

GAGNON, Patrice. *Les églises de Charlevoix : un patrimoine à découvrir*. Pointe-au-Pic, Conseil régional de pastorale de Charlevoix, s.d., 76 p.

LACROIX, Georgette. *Charlevoix mes amours*. Baie-Saint-Paul, Club Lions de Baie-Saint-Paul, 1985, 192 p.

LAFRAMBOISE, Yves. *Guide des plus beaux villages du Québec*. Québec, Les Publications du Québec, 2012, 159 p.

Patri-Arch. *Guide d'intervention en patrimoine*. Baie-Saint-Paul, MRC de Charlevoix, 2001, 72 p.

PELLETIER, Louis. *La seigneurie de Mount Murray*. Sillery, Septentrion, 2008, 397 p.

PERRON, Normand, et Serge GAUTHIER. *Histoire de Charlevoix*. Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC / Presses de l'Université Laval, 2000, 387 p.

ROBITAILLE, André, et Jean-Pierre SAUCIER. *Paysages régionaux du Québec méridional*. Québec, Les Publications du Québec, 1998. 213 p.

TREMBLAY, Rosaire. *Charlevoix : des secrets bien gardés*. Québec, Éditions GID, 205 p.

Articles de périodiques

BOURGET, Clermont. « Pour la pérennité de Charlevoix ». *Continuité*. Québec, Conseil des monuments et sites du Québec, n° 78, 1998, p. 27-29.

« Saint-Siméon, 125 ans d'histoire ». *Revue d'histoire de Charlevoix*. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, hors série n° 3, 1995.

Ressources électroniques

Association des plus beaux villages du Québec. Port-au-Persil [en ligne] : http://www.beauxvillages.qc.ca/villages_fr_port_au_persil/port_au_persil_fr.htm (consulté le 19 septembre 2013).

Municipalité de Saint-Siméon [en ligne] : <http://www.saintsimeon.ca/> (consulté le 19 septembre 2013).

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* [en ligne] : http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=184149&type=bien#.UjcUvX_eSPw (consulté le 19 septembre 2013).

Ruralys. *À la découverte des paysages de la Côte de Beaupré et de Charlevoix*. Québec, Table de concertation sur les paysages des MRC de la Côte de Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. 2010 [en ligne] : <http://www.notrepanorama.com/ruralys/> (consulté le 19 septembre 2013).